

RELEVE DES DECISIONS OU AVIS
EMIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE PAUL SABATIER

Annule et remplace le Relevé de décision du 2 décembre 2003

Séance du 01/12/2003

ORDRE DU JOUR	DECISIONS OU AVIS	DESTINATAIRES (pour suite à donner)	DELIBERATION N°
Point 1: recherche 1-1 Convention de Partenariat Université Paul Sabatier/CNRS	La convention partenariat entre l'Université Paul Sabatier et le CNRS est adoptée à l'exclusion du titre III "Dispositions spécifiques relatives à l'activité contractuelle et à la propriété intellectuelle".	DRRE	2003/12/103
1-2 Reconduction des dispositions relatives à la répartition des contributions perçues au titre de la mise à disposition de moyens aux jeunes entreprises	Approuvée	DRRE Agent comptable	2003/12/104
Point 1 bis : EPA Jean-François Champollion 1 bis-1 Demande d'habilitation d'un titre d'ingénieur à l'EPA (site de Castres)	Le texte suivant «Le Conseil d'Administration de l'Université Paul Sabatier, dans sa séance du 1er décembre 2003, a pris acte de la volonté de l'EPA Jean-François Champollion de développer sur le site de Castres une formation conduisant au titre d'ingénieur au sein d'un département d'ingénierie. Le Conseil d'Administration souligne que l'UPS a, seule , déjà développé, depuis plus de 10 ans, sur le site de Castres une politique de formation et de recherche au travers de moyens matériels et humains, participant ainsi volontairement à l'aménagement du territoire régional. Compte tenu de cette forte présence et des domaines de compétences visés, l'implication de l'UPS dans ce projet de développement est nécessaire et inévitable. En conséquence, une co-habilitation EPA-UPS est la seule voie permettant la réussite et la pérennité de ce projet. » a été adopté	Cabinet scolarité	2003/12/105
Point 3: scolarité 3-1 Demande d'habilitation des Licences Professionnelles	Les demande d'habilitation des licences professionnelles présentées par le CEVU ont été adoptées	Scolarité	2003/12/106
3-2 Demande d'habilitation de la Capacité de Médecine du travail	Approuvée	Scolarité MFCA	2003/12/107

4-2 DON au Laboratoire de Génétique	Approuvée par 34 voix pour.	Faculté de Médecine Purpan	2003/12/108
4-3 Tarifs des prestations de formation continue	Les tarifs présentés par la mission formation continue sont adoptés sous réserve de changer l'intitulé "tarification des diplômes nationaux" en "Tarification formation continue des diplômes nationaux"	MFCA Agent comptable	2003/12/109
Point 5: Elections 5-1 Section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants : 2 PR; 2 MCF ; 2 enseignants du 2nd degré ; 2 assistants ; 1 moniteur.	Monsieur Mazoin est élu à la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants	Division des Affaires Générales	2003/12/118
5-2 Section disciplinaire compétente à l'égard des usagers ; 1 MCF	Madame Isabelle Dufaut est élue à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers	Division des Affaires Générales	2003/12/119
5-3 Conseil du SCAS : 1 représentant du Conseil d'administration	Monsieur PUJADO est élu au Conseil du SCAS comme représentant du Conseil d'administration	SCAS DAG	
Point 6: Conventions 6-1 Convention Université Paul Sabatier-SIUAPS. Mise à disposition du gymnase du Complexe sportif de Rangueil pour l'année universitaire 2003/2004 à titre gracieux	Approuvée	Division des Affaires Générales Agent comptable	2003/12/110
6-2 Convention Université Paul Sabatier-IUT et le syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et du transfert de technologie du sud du Tarn	Approuvée	Division des Affaires Générales Agent comptable	2003/12/111
6-3 Convention Université Paul Sabatier-SVT. Remboursement à l'Université Paul Sabatier par l'UT1 des frais de missions de M. CRUBEZY pour son déplacement au Portugal. Soit 950 €x 2.	Approuvée	Division des Affaires Générales Agent comptable	2003/12/112
6-4 Convention Université Paul Sabatier-Faculté de Pharmacie. Accueil d'élèves ingénieurs de l'ENSTIMAC pour les séances de TP, TD et CM dans le cadre de l'option "Equipements Génie Chimique, Pharmaceutique et Agro-alimentaire".	Approuvée	Division des Affaires Générales Agent comptable	2003/12/113

6-5 Convention Université Paul Sabatier-UFR MIG. Remboursement des cours en DESS Statistiques et Econométrie à l'UT1 dans le cadre d'un diplôme cohabilité.	Approuvée	Division des Affaires Générales Agent comptable	2003/12/114
6-6 Convention Université Paul Sabatier-IREM. Partenariat concernant domaine mathématiques. Participation financière prise en charge par le rectorat. Participation d'enseignants de l'IREM/Université Paul Sabatier.	Approuvée	Division des Affaires Générales Agent comptable	2003/12/115
6-7 Convention Université Paul Sabatier. Projet de convention pour mise en œuvre de la MDE et de la démarche Eco campus à l'UPS. Financement du projet : subvention à hauteur de 50 % par l'ADEME et EDF.	Approuvé	Division des Affaires Générales Secrétaire Général	2003/12/116
Point 7: Associations 7-1 Demande de subvention de l'association Socio- culturelle et Sportive Année 2003	Approuvé	SCAS Agent comptable	2003/12/117

Toulouse, le 26 novembre 2004

Le Président de l'Université

Professeur Jean-François SAUTEREAU